

Politique rédactionnelle



Par Gaétane Boisseau, biol. M. Sc.

Rédactrice en chef du bulletin *In Vivo*

Courriel : gboisseau06@sympatico.ca Tél. : 514-257-6126

.....

1. *Le In Vivo*

L'Association des biologistes du Québec publie le *In Vivo* depuis une vingtaine d'années, un bulletin professionnel et scientifique. Le *In Vivo* assure la liaison entre les biologistes et leur association professionnelle, ainsi qu'avec le public. Par l'entremise de comptes rendus de colloques ou autres événements, de mémoires déposés par l'ABQ lors de consultations publiques, d'articles et de chroniques traitant de sujets d'intérêt, ainsi que d'annonces et de rubriques offrant divers services, le *In Vivo* est le bulletin d'information privilégié des biologistes au Québec.

Le bulletin *In Vivo* est publié quatre fois par année. Il comprend 24 pages et son tirage est de 600 exemplaires à chacune des parutions. Les numéros du *In Vivo* seront disponibles en format électronique sur le site Internet de l'ABQ (<http://www.abq.qc.ca/>) six mois après leur parution.

2. *La politique rédactionnelle*

La rédaction se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de remettre à une prochaine parution un article. Elle se réserve également le droit d'apporter des corrections mineures à l'article sans en aviser l'auteur. En cas de correction majeure la rédaction s'assure, au préalable, d'obtenir l'approbation de l'auteur.

Il est permis de reproduire un article du bulletin à la condition d'en mentionner la source exacte (auteur, titre de l'article, bulletin *In Vivo* no. x, pages y à z). Il est néanmoins recommandé d'obtenir, au préalable, l'autorisation de l'auteur.

Les idées émises dans un article n'engagent que l'auteur. Les textes non signés sont imputés à la rédaction.

Types d'articles

Les textes d'opinion

Par exemple, l'opinion d'un lecteur sur un sujet d'actualité environnementale ou sur un enjeu important interpellant les biologistes.

Les articles professionnels

Ce sont généralement des textes (1 à 2 pages) de vulgarisation scientifique appuyés par une littérature pertinente. Les chroniques régulières du *In Vivo* se classent dans cette catégorie.

Les textes de fond

Ce sont aussi des textes de vulgarisation scientifique (un peu plus longs que les chroniques) qui traitent plus en détails d'un sujet complexe ou d'un enjeu important pour les biologistes.

Les rubriques

Telles que « Nouvelles de l'ABQ » (activités de l'ABQ en région, comités, etc.), « VIVOvrac » (de courts textes qui font état d'importantes découvertes ou d'anecdotes), « J'ai lu pour vous » (revue de presse), « BIOagenda et Parutions récentes », etc.

La révision des articles

Tous les articles soumis sont relus et corrigés pour assurer un niveau acceptable dans la qualité du français. Les articles demandant une correction linguistique trop élaborée peuvent se voir reportés à une parution ultérieure ou même refusés.

3. Recommandations générales et spécifications techniques

Vu le caractère éclectique du bulletin et la grande diversité des domaines d'expertise des biologistes, les articles doivent débiter par une mise en contexte et être vulgarisés. Le sujet de l'article devrait intéresser une majorité de lecteurs et non uniquement une poignée de spécialistes.

Il est demandé que les articles soient originaux, n'ayant jamais été publiés ailleurs. La rédaction doit être informée de la collaboration d'un auteur au moins 10 jours avant la date de tombée.

Dès qu'un article occupe plus d'une page, il est recommandé qu'il soit accompagné d'éléments visuels. Les éléments visuels sont accompagnés de références (titre, auteur, lieu, etc.). Les photos et figures accompagnent le texte en pièces détachées, laissant à la rédaction le loisir de les insérer elle-même. Les images doivent être explicites, de bonne qualité et posséder une résolution suffisante, soit au moins 200 ko. Nous acceptons les formats .TIF, .JPG, .PDF et .EPS. Il est impératif que les images soient libres de droits d'auteur ou que ces droits aient été prépayés.

Il est recommandé à l'auteur de fournir son portrait ainsi qu'une courte note biographique (sa formation, son domaine d'expertise et/ou son occupation actuelle).

Généralement, l'auteur d'une chronique s'engage à publier au moins trois textes au cours de l'année. Idéalement, une chronique devrait s'étaler sur plus d'une année.

Tout article doit parvenir directement à la rédactrice en chef du bulletin *In Vivo*, Gaétane Boisseau (gboisseau06@sympatico.ca), avant la date de tombée.

Spécifications techniques :

Le tableau ci-bas donne des spécifications quant à longueur des textes, les références, les éléments visuels et la note biographique. Nous prions les auteurs de bien vouloir respecter ces spécifications.

| Longueur | Texte <i>(sans les références)</i> | Références | Éléments visuels <i>(photo, dessin, graphique, tableau)</i> | Note biographique |
|-----------------|--|-------------------|---|--------------------------|
| 1 page | 800 - 850 mots | Max. 70 mots | Facultatif | Max. 30 mots |
| 2 pages | 1000 – 1200 mots | Max. 140 mots | 1 à 2 | Max. 30 mots |
| 3 pages | 1500 - 1800 mots | Max. 200 mots | 3 à 4 | Max. 30 mots |

4. Dates de tombée et dates de parution

| Dates de tombée <i>(pour 2009)</i> | Parution <i>(date approximative)</i> |
|--|--|
| 27 février 2009 | 8 avril 2009 |
| 1^{er} juin 2009 | 10 juillet 2009 |
| 4 sept. 2009 | 14 octobre 2009 |
| 13 novembre 2009 | 6 janvier 2010 |

Les dates de tombée sont indiquées en page 2 de chaque numéro. Pour toute question, suggestion ou commentaire sur le bulletin *In Vivo*, veuillez contacter Gaétane Boisseau, rédactrice en chef (gboisseau06@sympatico.ca).

5. Les publicités et autres annonces facturées

Il est possible de faire paraître une publicité ou une annonce dans le *In Vivo*, moyennant certains frais. La date limite pour les réservations et l'approbation des publicités est la semaine précédant la date de tombée du bulletin. Pour obtenir la grille tarifaire, se renseigner sur les conditions de paiement ou pour connaître les autres publications de l'ABQ, contacter :

Madame Valérie Gauvin
 Association des biologistes du Québec
 1208, rue Beaubien Est, bureau 102
 Montréal (Québec) H2S 1T7
 Téléphone : 514-279-7115 Télécopieur : 514-279-9315
 Courriel : abq@qc.aira.com